

Le marché **DU RECYCLAGE**

2020

Envisager le déchet comme
la ressource de demain

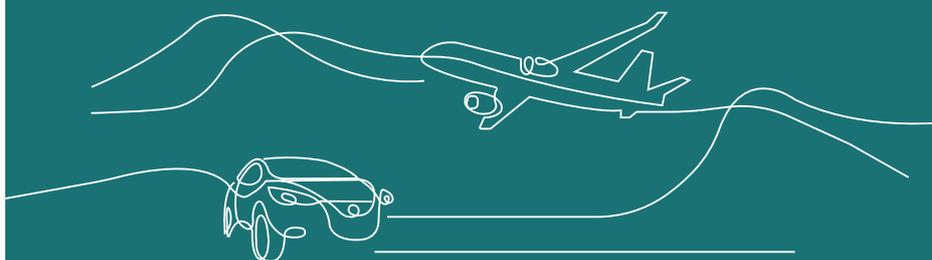
20 20

LE MARCHÉ DU RECYCLAGE

Les Indicateurs Environnementaux

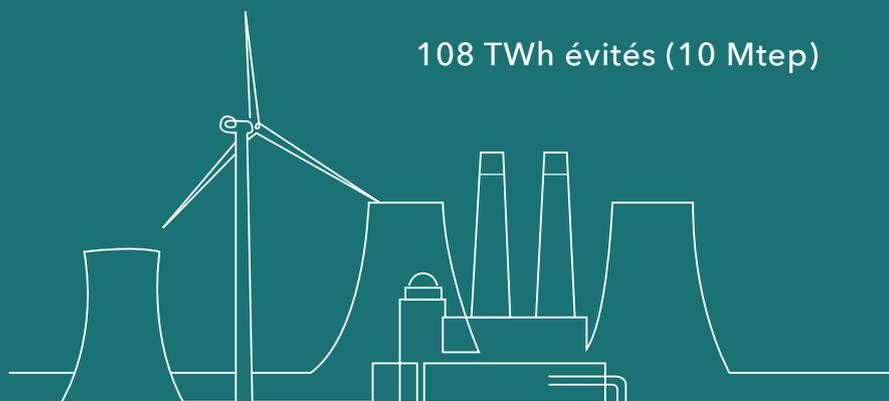


20 Mt de CO₂ eq évitées



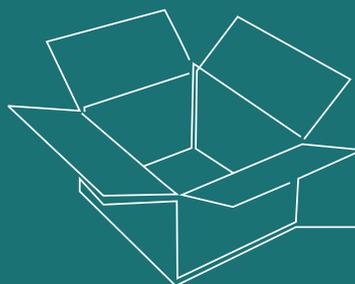
84% des émissions annuelles
du transport aérien français

16% des émissions annuelles
du parc automobile français



14 réacteurs nucléaires
en France

90% de la production
électrique issue du
renouvelable en France,
en 2020



77%
d'économie
d'énergie réalisée
grâce au recyclage
du carton

UNE INDUSTRIE À LA CROISÉE DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS PRODUCTIFS



Quelle année inédite, pleine de bouleversements ! 2020 restera cependant une année déterminante et structurante pour l'avenir des métiers du recyclage, reconnus essentiels à la Nation et stratégiques grâce à l'approvisionnement de nos industries en Matières Premières issues du Recyclage. La crise sanitaire a bouleversé tous les secteurs économiques dans le monde entier. Le recyclage, à la croisée de l'ensemble des secteurs productifs, a logiquement été fortement impacté.

L'un des faits majeurs de cette année 2020 réside dans la capacité de notre secteur à conserver ses 1 200 entreprises et 2 400 établissements. Autre point important, et pas des moindres, **l'emploi a tenu** (légère hausse des effectifs) grâce notamment aux aides et dispositifs gouvernementaux.

Le chiffre d'affaires du secteur a baissé de **10,7 %** en 2020 et s'établit à **7,6 Mrd€**, alors que le niveau d'investissement des entreprises a diminué de 15 % pour se situer à 531 millions d'euros, soit environ **7 % du CA global**. Ce faisant, ce rapport chiffre d'affaires/investissement reste identique à celui des années précédentes. La modernisation des outils de collecte et de tri, qui représente 70 % de nos investissements, s'est poursuivie.

Une nette reprise de l'investissement est attendue en 2021 et 2022, en particulier dans les grands groupes, compte tenu des soutiens et appels à projet issus du Plan de relance. FEDEREC se doit

de souligner les opportunités offertes aux PME dans ces dispositifs.

Le secteur du recyclage, en perpétuelle mutation, est au cœur de nombreuses politiques publiques européennes et françaises. La mise en œuvre de la loi AGECE va prendre forme avec la publication de ses décrets et arrêtés, complétée par la loi Climat et Résilience adoptée en août 2021.

Dans les mois à venir, notre industrie sera confrontée à de nombreux enjeux susceptibles d'impacter fortement les filières de recyclage (extensions et nouvelles REP, révision du règlement des transferts transfrontaliers de déchets, recyclabilité, incorporation des Matières Premières issues du Recyclage, sortie du statut de déchet, etc.). Toutes ces opportunités appellent à une grande réactivité de notre secteur.

D'importants travaux ont lieu au sein du Comité stratégique de filière transformation et valorisation des déchets, qui a signé le 24 juin 2021 un avenant au contrat de filière avec les ministres de la Transition écologiques et de l'Industrie.

En action pour 2021-2022, une année qui s'annonce pleine de renouveau et d'ambitions !

François EXCOFFIER
Président de FEDEREC

Éditions Fitamant,
2, rue Félix Le Dantec - cs 62020
29018 quimper cedex

Directeur de la rédaction et
de la publication:
Jacques Fitamant

Directeurs délégués:
Mathieu Fitamant, Arthur Fitamant
Dépôt légal à parution

Toutes les illustrations reproduites dans
nos pages sont la propriété respective et
exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants
droit.

Crédit photos : FEDEREC/ADEC

Reproduction interdite sans l'autorisation de
l'éditeur ou du CFC

Une publication de

ÉDITIONS
Fitamant
ENVIRONNEMENT

IMPRESSION Calligraphy print
Imprimé sur papier PEFC.





Manuel BURNAND
Directeur général
de FEDEREC

LE RECYCLAGE, UNE ACTIVITÉ RÉSILIENTE DANS LE CONTEXTE D'UNE CRISE INÉDITE

LE SECTEUR RÉSISTE À LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été pour tous inédite et sera incontestablement un tournant pour les **métiers du recyclage**.

Après un cycle 2016-2018 globalement positif, l'année 2019 avait marqué un ralentissement pour la profession en raison des conditions économiques de marché délicates en fin d'année et d'une crise de débouchés très inquiétante. La crise sanitaire du Covid-19 a provoqué un séisme et a bouleversé l'ensemble des secteurs économiques. Le recyclage, à la croisée de l'ensemble des secteurs productifs, a logiquement été fortement impacté par cette crise. Cependant, le recyclage a été reconnu par l'État activité nécessaire à la nation.

DES TONNAGES COLLECTÉS ET UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN REPLI

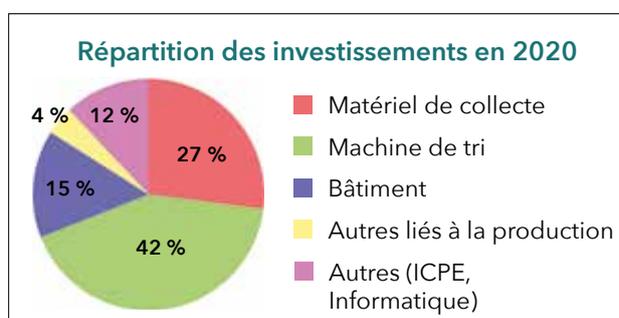
Sans surprise, les tonnages collectés en 2020 sont en baisse pour la plupart des filières, sauf pour la filière Verre dont la collecte auprès des ménages a augmenté et compensé la baisse d'activité des cafés, hôtels et restaurants.

Le **total global collecté est d'environ 72,5 Mt** soit une baisse de 4,7 % par rapport à 2019. Exceptés les 41,5 Mt collectés des déchets du bâtiment, la collecte représente 31 Mt soit une baisse de 6,8 %.

Le **chiffre d'affaires** du secteur a, lui, **baissé de 10,7 %** et s'établit à **7,6 Mrd€**. Sur le terrain, une grande disparité est constatée, certaines entreprises ayant perdu jusqu'à 25 % de leur chiffre d'affaires, quand d'autres ont réussi à se maintenir, profitant notamment de la remontée des cours fin 2020.

Le **niveau d'investissement** des entreprises a **diminué à 531 milliards d'euros**, soit environ 7 % du CA global, pourcentage similaire aux années précédentes. De nombreuses entreprises du recyclage ont poursuivi leur modernisation.

Après la baisse de 2020, une **reprise des investissements devrait avoir lieu en 2021** compte tenu des nombreuses aides et appels à projet issus du Plan de relance économique de la France (*déchèteries professionnelles, biodéchets, déchets du BTP, recyclage plastiques, innovations, incorporation, qualité du tri et amélioration de la qualité des Matières Premières issues du Recyclage, efficacité énergétique, etc.*).



STABILITÉ DES SITES ET DES EFFECTIFS

L'univers du recyclage a maintenu le cap en 2020 conservant 1 200 entreprises et 2 400 établissements sur l'ensemble du territoire national. Cette stabilité a été grandement facilitée, pendant cette période de crise, par les aides de l'État lorsqu'elles ont été demandées.

Le secteur est composé en très grande majorité de TPE-PME (90 % des entreprises) mais comporte également environ 40 entreprises de type ETI et 50 entreprises appartenant à cinq grands groupes nationaux que sont Derichebourg, GDE, Paprec, Suez et Veolia. Concernant les 2 400 établissements, les TPE-PME représentent 65 % des établissements, les ETI 13 % et les groupes nationaux 22 %.

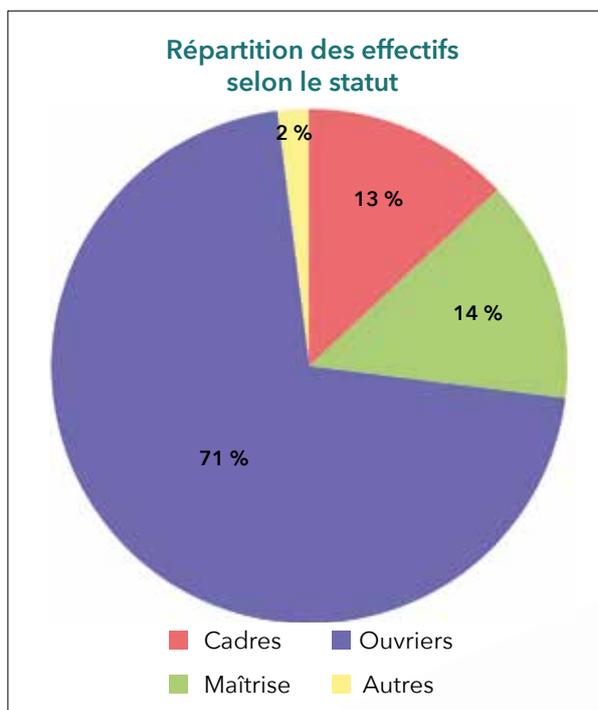
L'activité la plus répandue reste la collecte des métaux ferreux selon les déclarations des répondants à nos enquêtes. Les collectes des métaux non ferreux viennent ensuite, le plus souvent réalisées par les mêmes établissements que ceux collectant les ferrailles. Parmi les autres filières, les plus importantes en nombre d'établissements restent, avec une grande stabilité, les déchets non dangereux et déchets du BTP, les plastiques, papiers-cartons et les déchets de bois.

En 2020, le nombre d'emplois de la filière est remarquablement stable et représente environ 31 000 personnes, soit une hausse de 0,7 %. Le recours au chômage partiel et aux modalités définies par accord sectoriel (prise de congés et d'activité partielle longue durée) a permis de conserver les salariés et compétences malgré la crise. Le secteur est composé à 87 % de CDI. Le recours à l'intérim a fortement chuté en 2020 passant de 13 % en 2019 à 5 % des effectifs ETP. Enfin, le recours aux CDD est stable et le nombre de contrats d'insertion est en légère baisse.

L'innovation est au cœur des métiers du recyclage et certains flux demeurent aujourd'hui difficiles à valoriser, ce qui permet à des acteurs innovants de se démarquer.

| Tonnages totaux collectés, hors Déchets Organiques | Tonnages collectés en 2019 (Kt) | Tonnages collectés en 2020 (Kt) | Variation tonnages 2019/2020 (%) |
|--|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Métaux ferreux | 12 307 | 11 200 | - 9 % |
| Bois | 6 882 | 6 334 | - 8 % |
| Papiers Cartons | 6 736 | 6 318 | - 6,2 % |
| Verre | 2 450 | 2 552 | + 4,2 % |
| Métaux non ferreux | 1 905 | 1 690 | - 11,3 % |
| Palettes pour réutilisation | 1 755 | 1 755* | 0 % |
| Plastiques | 961 | 923 | - 4 % |
| Textiles | 249 | 204 | - 18,1 % |
| Totaux | 33 245 | 30 976 | - 6,8 % |
| Déchets du bâtiment | 42 800 | 41 500 | - 3 % |

* Estimation identique au chiffre 2019 en l'absence de données transmises par les principaux acteurs de la filière.



DES ACTEURS DU RECYCLAGE PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La répartition régionale des établissements ayant une activité de recyclage montre que les entreprises sont implantées à proximité des zones d'activités industrielles et commerciales.

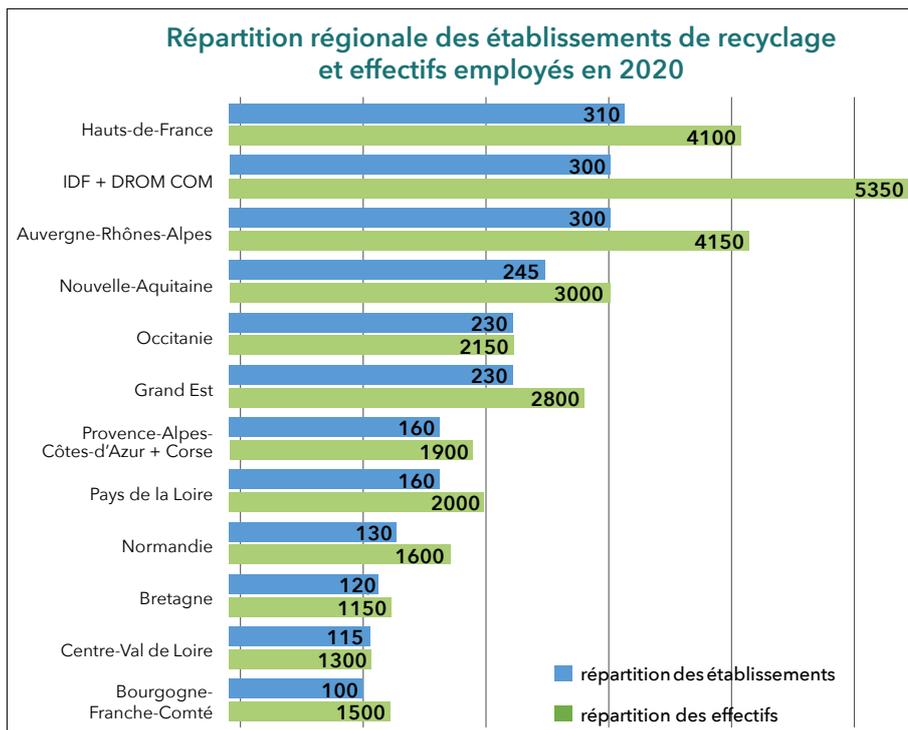
Le décompte des établissements s'appuie en particulier sur la base de données GEREP.

Un recouplement a également été opéré avec la base de données des entreprises sous la convention collective du recyclage, d'où une répartition plus exhaustive

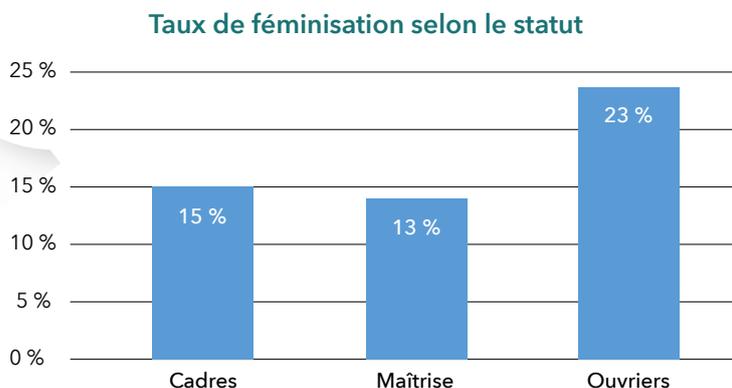
et sensiblement différente par rapport à 2019.

Assez logiquement, la répartition régionale des établissements se concentre dans les bassins industriels, historiques et actuels : les Hauts-de-France, fief historique du recyclage, et l'Auvergne-Rhône-Alpes. L'Île-de-France est spécifique puisqu'elle accueille de nombreux sièges sociaux et entreprises de négoce.

Certaines régions comme l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine ou les régions Bretagne et Pays de la Loire, connaissent depuis plusieurs années une évolution positive du nombre d'établissements, en raison notamment de la nécessité de collecter au plus près des lieux de production pour limiter les transports et les coûts.



Le taux de féminisation des emplois reste globalement stable par rapport aux années précédentes.





LES ENTREPRISES ET LA CONJONCTURE : DES PERSPECTIVES OPTIMISTES POUR 2021

En 2020, 61 % des entreprises interrogées ont considéré que l'année était bonne ou plutôt bonne pour le secteur et 65 % ont considéré que l'année était bonne ou plutôt bonne pour leur entreprise, soit un pourcentage proche du ressenti de 2019. Rappelons que le secteur était nettement plus pessimiste pour 2020 lors de l'enquête 2019 puisque seuls 26 % d'entre elles avaient une opinion positive.

Pour 2021, les entreprises anticipent clairement une amélioration de l'activité, puisque seuls 4 % des interrogés s'attendent à une année médiocre, les autres anticipant une bonne année pour 54 % et plutôt bonne pour 42 %.

LE RECYCLAGE PARTICIPE À LIMITER L'IMPACT DE NOS SOCIÉTÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs environnementaux



- Dépense carbone : 19,6 Mt CO₂eq évitées, bénéfice obtenu notamment grâce à la production de matière vierge évitée.

- Soit 84 % des émissions annuelles du transport aérien français (23,4 Mt eq CO₂ en 2019 -

Source DGAC)

- Soit 16 % des émissions annuelles du transport français (voiture particulière + véhicules utilitaires légers + poids lourds) (126 Mt CO₂eq en 2019 - Source SDES).



- Énergie : 108 TWh évités, bénéfice obtenu notamment grâce à la production de matière vierge évitée.

- Soit 90 % de la production électrique issue du renouvelable en France en 2020 (120 TWh - Source RTE).

- Les économies réalisées grâce au recyclage correspondent à la production finale de quatorze réacteurs nucléaires en France (nucléaire : 56 réacteurs et 379,5 TWh produit en 2019 - Source Edf).



- Le recyclage des ferrailles en France représente l'équivalent de 1 120 tours Eiffel (11,2 Mt de ferrailles collectées pour recyclage).

• 77 % d'économie d'énergie sont réalisés grâce au recyclage du carton.

• Pour fabriquer 1 tonne d'aluminium, il faut cinq fois plus de bauxite que de Matières Premières issues du Recyclage.



Olivier PONTI
Président de FEDEREC BTP

DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Baisse générale à moduler selon l'activité

BAISSE DES TONNAGES COLLECTÉS EN 2020

La filière BTP a connu un arrêt complet des chantiers et de l'apport des artisans en déchèteries lors du premier confinement, faisant chuter de 80 % les collectes de déchets par rapport à une période normale. L'activité a repris à partir de mi-mai, avoisinant 90 % du niveau d'activité. À la crise sanitaire s'est ajoutée la période des élections municipales retardant certains chantiers.

Sur 2020, les mises en chantier de logement neuf ont diminué de 7 % et les chantiers de rénovation ont augmenté selon l'Anah. Dans le domaine des démolitions, les grands chantiers comme celui du quartier olympique 2024 contribuent à une activité soutenue.

D'après son enquête annuelle, l'Observatoire FEDEREC a enregistré une baisse de 3 % du volume de déchets du Bâtiment par rapport à 2019, portant la collecte à un **total de 41,5 Mt**.

Le chiffre d'affaires est quant à lui estimé à 1 720 millions d'euros, soit une baisse de 10 %. Les baisses de chiffres d'affaires sont inégalement réparties selon les activités, certains opérateurs ayant pu rattraper les deux mois perdus alors que d'autres, contraints par l'inélasticité de leur capacité d'opérations, enregistrent jusqu'à 17 % de baisse.

L'ORIGINE DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

La part la plus importante des tonnages collectés provient de la démolition et de la déconstruction (51 %), tandis que 36 % des tonnes émanent de la réhabilitation de bâtiments et 13 % de la construction neuve.

Les trois catégories des déchets issus du bâtiment se répartissent selon les provenances (voir tableau ci-contre).

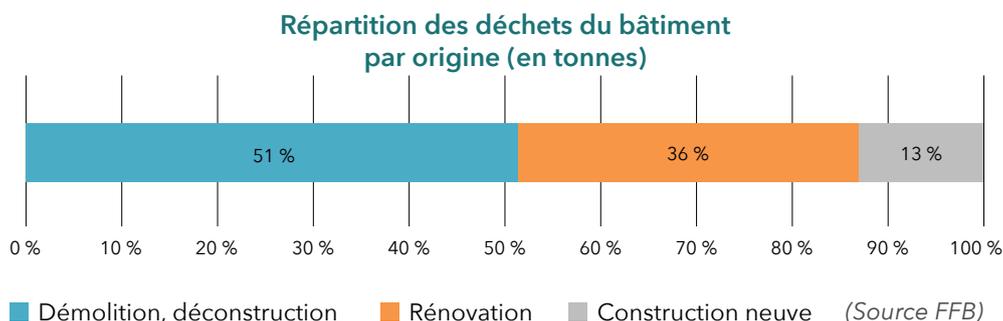
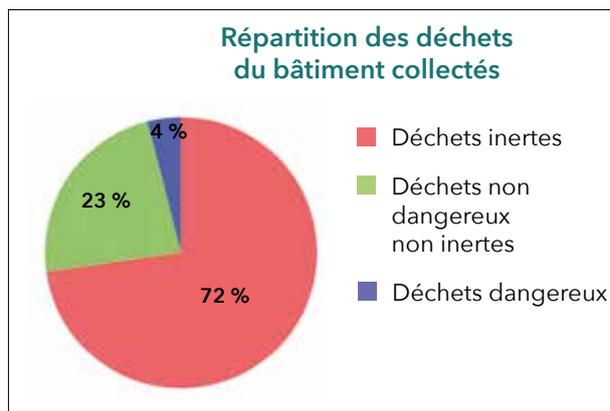
Ces données incluent les terres excavées et sédiments qui, depuis l'arrêté du 4 juin 2021, peuvent obtenir une

| Typologie | Part démolition/déconstruction | Part réhabilitation/rénovation | Part Construction neuve | Description |
|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------|---|
| Déchets inertes | 75 % | 42 % | 84 % | Terres et sédiments, pierre, béton, tuile, brique, verre plat, etc. |
| Déchets non dangereux non inertes | 22 % | 50 % | 13 % | Isolants, plâtre, emballages, métaux, mélange issu de la réhabilitation |
| Déchets dangereux | 3 % | 8 % | 3 % | Amiante, peinture, solvants, bois traité |

(Source FFB)

sortie de statut de déchets. Exceptés les terres excavées et sédiments, ce sont les déchets non dangereux non inertes que l'on retrouve le plus sur des chantiers.

La répartition générale des déchets collectés en 2020 par les professionnels est stable, Toutefois, on note une grande variabilité selon les centres de tri.



DES DIFFICULTÉS POUR L'ÉCOULEMENT EN AVAL

Les marchés de consommation des matières issues du tri telles que les plastiques, bois et déchets inertes étaient eux-mêmes en difficulté lors de cette crise sanitaire de 2020 (*arrêt de production, saturation des filières*), fragilisant l'écoulement des matières produites et l'équilibre financier des acteurs. Le type de valorisation dépend de la catégorie de déchets.

PERSPECTIVES 2021

L'actualité de la filière des déchets du BTP est riche compte tenu des travaux sur la **future REP PMCB attendue pour le 1^{er} janvier 2022** : un projet de décret qui en dessine les contours est en consultation depuis début juillet 2021. Le cahier des charges d'agrément est attendu pour septembre, avec plusieurs acteurs déjà positionnés.

Des inquiétudes demeurent dans la mise en œuvre de cette REP (*opérationnelle ou financière, gestion du multi-matériaux, gestion de la traçabilité, etc.*). **Les opérateurs de FEDEREC BTP sont mobilisés pour défendre et pérenniser le maillage territorial.**

La mise en place en 2020 du label RECYTERRE, à destination des plateformes de recyclage des terres, et le déploiement à partir de 2021 d'une formation de diagnostiqueur produits-matériaux-déchets issus des bâtiments, illustrent les actions menées par FEDEREC pour optimiser la valorisation des déchets.



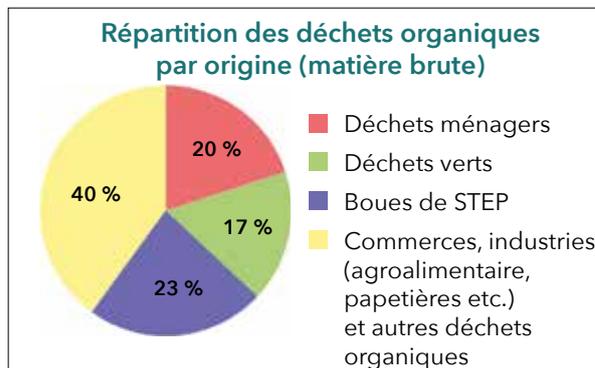
Jean-Pierre LUTHRINGER
Président de FEDEREC
VALORDEC

DÉCHETS ORGANIQUES

De fortes dépendances à l'amont de la filière

CONSTAT

La répartition générale de la collecte des opérateurs privés selon la typologie de déchet reste très proche de celle de 2019 : les 2/5^e des déchets proviennent des activités commerciales et industrielles (40 %), les déchets ménagers (20 %), les déchets verts (17 %) et les boues issues des stations d'épuration (23 %) complètent le tableau.



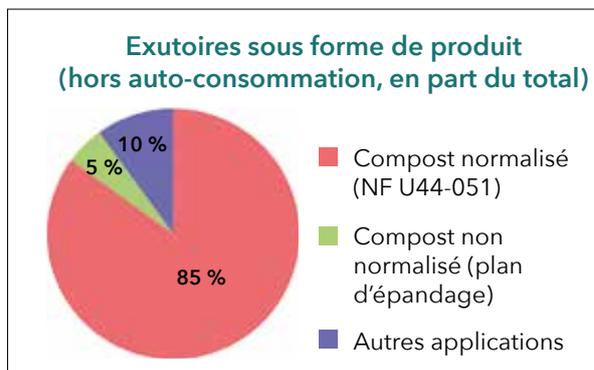
L'écart entre cette répartition relevé auprès d'acteurs opérant sur les filières professionnelles et la répartition générale, incluant *de facto* les collectivités en charge du SPPGD, s'explique essentiellement par une sous-représentation des déchets ménagers et des déchets verts sur les plateformes industrielles gérées par les opérateurs privés.

La collecte réalisée par les opérateurs privés a connu une baisse de 20 %. La collecte totale, incluant les déchets gérés par les collectivités, est d'environ 30 millions de tonnes brutes de déchets organiques. Dans le contexte de la pandémie, les établissements de restauration sont largement restés fermés. Les collectes ont été recentrées sur les déchets ménagers, les déchèteries sont restées fermées et les installations de compostage n'ont plus été alimentées en continu.

PERSPECTIVES 2021

La filière peut prendre plus de temps que d'autres pour retrouver son niveau d'avant-confinement, mais reste parfaitement mobilisée pour alimenter l'ensemble des voies de valorisation, de manière identique à 2019.

Enfin, si la filière professionnelle de gestion des déchets organiques voit les volumes des « gros producteurs » se stabiliser, divers moyens sont désormais déployés pour anticiper l'arrivée prochaine de nouveaux volumes issus du tri à la source généralisé.



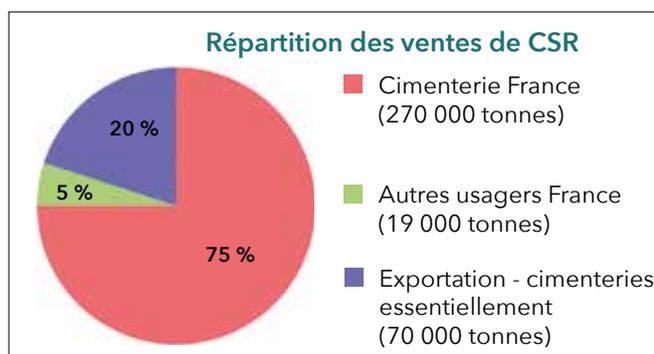
Une filière essentielle qui attend son heure

UNE PRODUCTION EN PROGRESSION

Cette année, la production effective a été de 359 000 tonnes sur le territoire, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2019 qui établissait déjà un record. La filière est stimulée par la demande. On peut dire que 2020 ne fut pas une année particulièrement propice à l'augmentation de la consommation de produits énergétiques (*cf. les chutes spectaculaires des cours des matières premières énergétiques sur le premier semestre*). Pour autant, les CSR progressent, marqueurs d'une confiance renouvelée des acteurs en cette source d'énergie alternative aux sources fossiles.

Cette année encore, les cimentiers français consomment l'essentiel de la production (75 %), tandis que leurs homologues étrangers et les autres consommateurs (*chaudières industrielles et chaufferies collectives*) attendent des signaux plus forts de reprise post-Covid de la part du marché.

La capacité de production (correspondant à 100 % des capacités installées) a plafonné à 980 000 tonnes reste égale à 2019. Les sites tournent donc à environ 37 % de leur capacité. De nombreux projets d'installations de consommation sont en cours d'instruction, ce n'est donc qu'une question de temps pour que la filière trouve sa place dans le mix énergétique. En outre, les CSR demeurent



une réponse de premier plan aux objectifs de réduction de l'élimination des déchets non valorisables prévus par la loi de Transition énergétique pour une croissance verte de 2015.

PERSPECTIVES 2021

En 2020, la capacité de production reste largement supérieure à la consommation réelle. En ce sens, la filière s'assure une réactivité exemplaire qui sera déterminante le jour où la demande augmentera (*Appel à projets Ademe, Plan de relance, loi AGEC et loi climat*), ouvrant la porte à une nouvelle ère pour les CSR.

L'intérêt généralisé pour faire de la relance un outil de la transition énergétique propulse les CSR sur le devant des solutions : constitués en majorité de matériaux d'origine biogénique (*comme les textiles ou le bois par exemple*), les CSR sont une solution attractive de décarbonation des approvisionnements énergétiques. Les énergéticiens comme les territoires s'intéressent de plus en plus à cette source d'énergie novatrice.



Jacques ROLLAND
Président de FEDEREC
CYCLEM Verre

VERRE

Stabilité pour le verre creux, croissance constante pour le verre plat

CONTEXTE GLOBAL

Le marché du verre est stable en termes de collecte, bien que la demande aval de calcin diminue. Les tonnages de verre d'emballages (*ménagers et industriels*) collectés en 2020 ont légèrement augmenté, passant de 2 239 022 tonnes collectées et recyclées en 2019, à 2 317 935 tonnes en 2020 (*soit une hausse de +3,5 %*) (source CSVMF : Chambre syndicale des Verreries Mécaniques de France)

UN MARCHÉ DU VERRE CREUX STABLE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Depuis 2015, les tonnages de verre d'emballages ménagers collectés sont en progression régulière (2 %/an). Quelques perturbations ponctuelles dues à la crise sanitaire ont généré des stocks importants fin 2020.

La demande de calcin diminue sensiblement, et ce de façon structurelle, en raison de la concurrence étrangère et de la montée en charge du cubi carton.

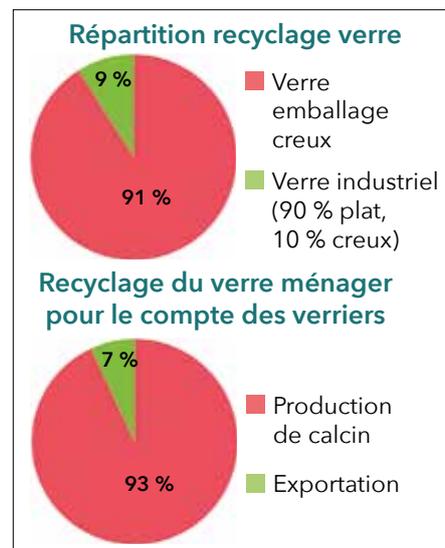
LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ VERRE PLAT

La collecte et le recyclage de verre industriel sont estimés à 235 000 tonnes provenant principalement des chutes de production (env 65 %) des verriers, transformateurs et transformateurs de produits finis mais également des pare-brises (env 21 %) provenant des centres de réparation, garages et centres VHU.

Environ 9 430 tonnes de verre plat de déconstruction ont été collectées en 2020 dans le cadre de l'ECV verre plat, soit une augmentation de +21 % par rapport à 2019 (source FEDEREC). Au total, environ 17 000 tonnes (estimation février 2021) ont été collectées depuis 2018, date de la mise en place de l'indicateur ECV (Cf. cartographie des plateformes de collecte Verre Plat : recyclageverreplat.com).

LES PERSPECTIVES 2021

Il faudra maintenir les démarches d'amélioration de la performance en renforçant les liens avec les signataires de la charte Verre 100 % solutions et en collaborant avec la CSVMF sur la qualité. Les travaux futurs sur la mise en place de la consigne pour réemploi des emballages verre impacteront la filière. La nouvelle REP PMCB va permettre d'augmenter le volume de verre plat.



MÉTAL

Une filière particulièrement exposée



Marie-Pierre MESCAM
Présidente de FEDEREC
Métal

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SITUATION DU MARCHÉ

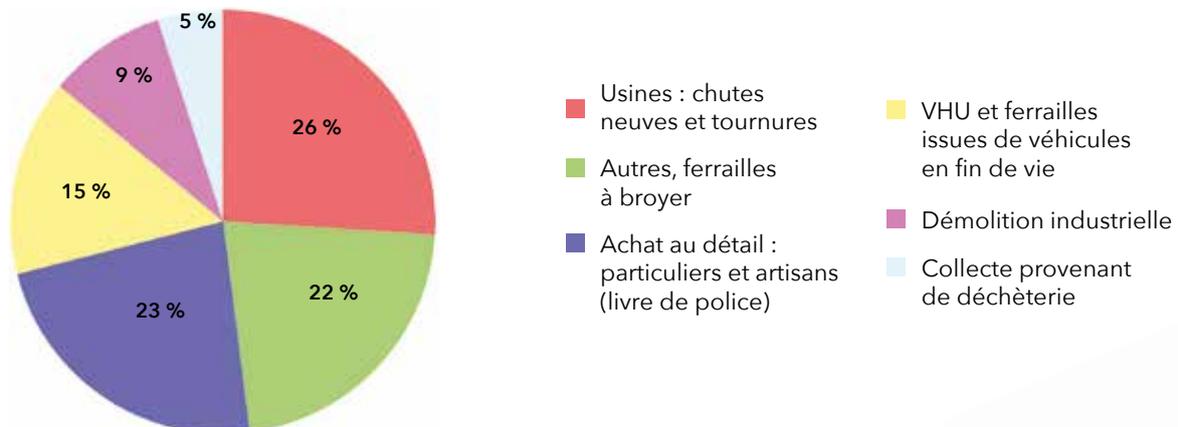
Qui pouvait anticiper l'année 2020 ? Comme de nombreux secteurs, les métaux n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. La métallurgie se distingue des autres industries par une particularité : les cuves d'électrolyses, fours, cokeries et hauts fourneaux ne peuvent pas être arrêtés sans dégâts majeurs. Les aciéristes européens (*utilisant des hauts-fourneaux pour 60 % de leur production*) ont donc été particulièrement touchés par la crise sanitaire, contraints par le confinement à fermer leurs usines dès la fin mars.

Ces arrêts de production ont eu pour conséquence directe la chute des volumes de métaux à collecter sur le territoire français. La profession a dû fermer certains sites temporairement faute d'activité.

COLLECTE - PROVENANCE

Les volumes collectés annuels sont de 11 200 000 tonnes, soit une **baisse importante de 9 %** par rapport à 2019. Les filières de recyclage des déchets métalliques ont enregistré une baisse abyssale environ -80 % de la collecte durant le premier confinement (*fermeture des déchèteries, arrêt de près 60 % des centres VHU, arrêt de la collecte des DEEE, arrêt des chantiers BTP, etc.*). La situation s'est améliorée à partir de juin mais l'activité restait dépendante de la reprise partielle des différents secteurs économiques. On note aussi globalement une baisse des chutes neuves, des déchets issus des véhicules en fin de vie et de la démolition.

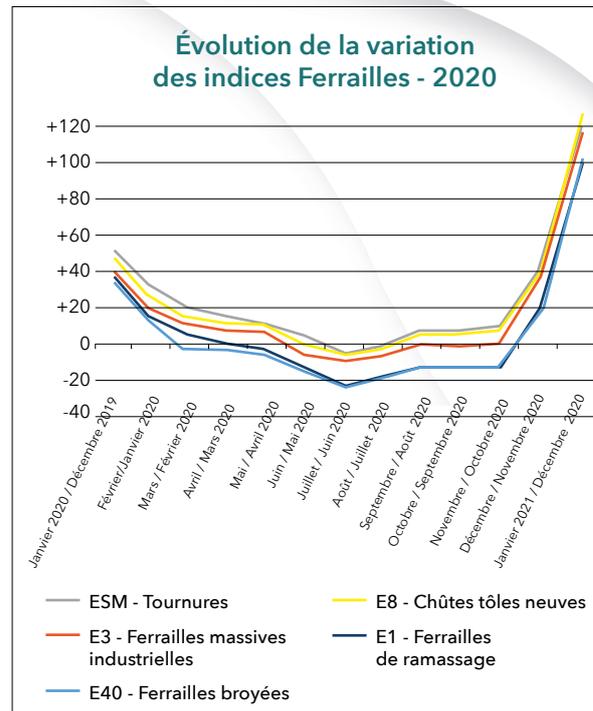
Répartition des tonnages collectés selon la provenance



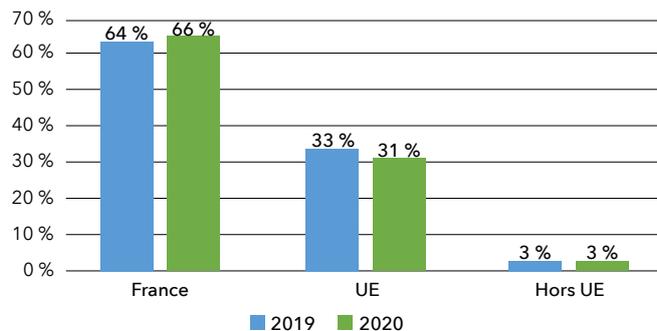
TONNAGES VENDUS

Les tonnages vendus en 2020 ont été plus faibles qu'en 2019 (-5 %) et sont estimés à 10 192 000 tonnes. La demande a été faible sur les marchés en aval lors du premier confinement. En France, les aciéristes, fonderies et affineurs ont fonctionné avec des taux de charges de 50 à 70 %, en lien avec le niveau de production des industries manufacturières. Les répartitions selon les qualités sortantes sont très similaires à 2019 avec une baisse des chutes neuves et tournures (11 % en 2020 contre 14,2 % en 2019) au profit des ferrailles broyées (43 %).

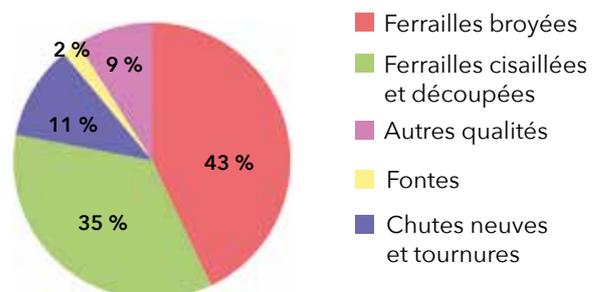
Les cours ont fortement évolué sur l'année 2020, avec de fortes baisses au premier semestre (-40 €/t sur les principales qualités de ferrailles), puis une hausse sur le second semestre qui se poursuit et s'accélère en fin d'année et en 2021. Le **chiffre d'affaires pour 2020 s'établit à 1,66 Mrd€**, soit une baisse de 17 % par rapport à 2019, compte tenu de la baisse de volumes et des baisses des cours.



Répartition des volumes vendus selon la destination



Typologie des qualités sortantes de métaux ferreux



PERSPECTIVES 2021

Les cours des ferrailles remontent depuis décembre 2020 de façon exponentielle. La profession s'inquiète toujours d'une potentielle limitation ou interdiction des exports de déchets métalliques hors de l'Union européenne. Si les motifs paraissent louables, (*la conservation des ressources et le respect des droits sociaux et environnementaux dans les pays importateurs*), il ne faut pas en ignorer les causes. En effet, ce phénomène d'exportation hors UE (*notamment en Turquie et en Égypte*), s'explique par l'incapacité européenne à consommer la totalité des matières recyclées sur son territoire.

L'interdiction d'exporter les ferrailles en dehors de l'UE entraînerait inévitablement la baisse du prix des Matières Premières issues du Recyclage en Europe, ce qui ne manquerait pas de freiner les investissements technologiques.



Constitués de multi-matériaux, les DEEE et les véhicules hors d'usage collectés et traités alimentent plusieurs filières de recyclage, dont celles des métaux ferreux, des métaux non ferreux, des plastiques et du verre.

DÉCHETS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

La France compte 4 529 points d'apport volontaire de DEEE et 624 sites de collecte et traitement de DEEE, dont 77 sites disposent de moyens industriels mécanisés et onze sites traitent exclusivement des fractions ou composants issus des DEEE. **En 2020, le rapport de l'organisme coordinateur OCAD3E enregistre une collecte de 771 325 tonnes de déchets ménagers, soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2019 et environ 75 000 tonnes de déchets professionnels.**

La collecte des DEEE des artisans et réparateurs croît de façon significative depuis 2015 et représente 25 % de la collecte nationale en 2020. Les autres DEEE sont collectés auprès des collectivités (55 %), de la distribution (17 %) et des entreprises ESS (3 %). Les DEEE ménagers sont composés en majorité de métaux (51 % métaux ferreux et 7 % métaux non ferreux) et de plastiques (19 %).

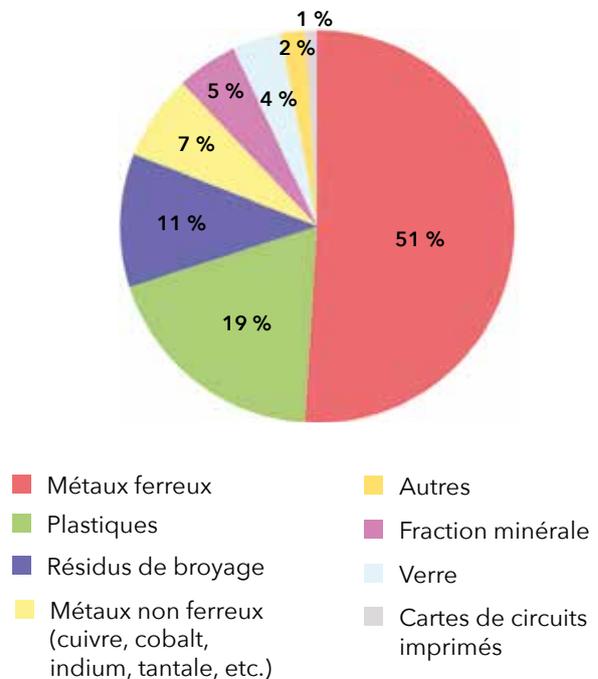
VÉHICULES HORS D'USAGE

La France compte 1 647 centres VHU agréés pour la collecte de VHU, répartis sur l'ensemble du territoire et 57 broyeurs agréés, qui collectent environ 1,5 million de véhicules hors d'usage (1,7 Mt) soumis à REP, ce à quoi il faut ajouter la collecte des véhicules légers et poids lourds.

Les centres VHU sont en charge de la dépollution (*batteries, huiles usagées, filtres, liquides de refroidissement ou de freins, fluide de climatisation*).

Ils retirent ensuite les pièces pour réutilisation (*environ 9 à 12 millions de pièces*) et les pneus et matières pour recyclage. 78 % des tonnages sont ensuite dirigés vers le broyeur qui recycle 85 % du contenu (*dont 91% de métaux*).

Répartition des matières
dans les DEEE





Patrick KORNBERG
Président de FEDEREC
Métaux non ferreux

MÉTAUX NON FERREUX

Mi-figue mi-raisin : un premier semestre atone suivi d'une reprise du marché

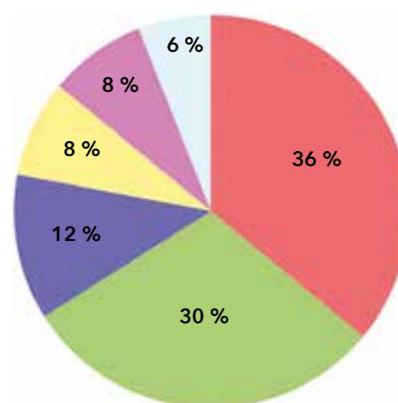
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SITUATION DU MARCHÉ

À l'image d'autres secteurs, l'année 2020 a été inédite pour les entreprises du recyclage. Le premier confinement de mars 2020, la fermeture des déchèteries qui a contraint à fermer des entreprises ou à poursuivre une activité réduite. Les artisans (*plombiers, électriciens et autres*), fournisseurs prépondérants sur le segment « livre de police » de nos entreprises, n'ont pu approvisionner nos sites faute d'activité. La reconnaissance par l'État du secteur du recyclage en tant qu'**activité reconnue essentielle à la Nation** a marqué un virage et a favorisé la reprise. Il est à noter que dès l'automne 2020, alors que la crise sanitaire s'installait, les cours des métaux non ferreux repartaient à la hausse.

COLLECTE - PROVENANCE

La collecte en 2020 a baissé par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire. Le volume collecté est de 1 690 000 tonnes, soit **-11 %**. La répartition des provenances a également évolué avec une diminution des métaux non ferreux provenant des déchèteries (8 % en 2020 contre 13 % en 2019) ainsi qu'une diminution des segments « achats au détail » et des « métaux non ferreux issus du broyage ». La collecte issue de la démolition industrielle a cependant progressé, ainsi que la collecte de chutes neuves et tournures.

Provenance des MNF collectés

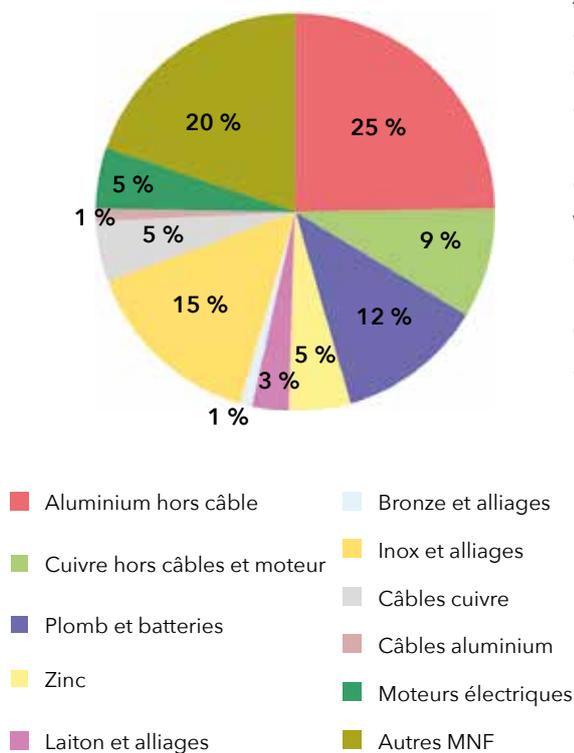


- Achat au détail (livre de police)
- Chutes neuves (usine)
- Autres
- MNF issus du broyage
- Déchèteries
- Démolition industrielle

VOLUMES VENDUS

La demande en métaux non ferreux a été faible sur les marchés français, européens et internationaux au 1^{er} semestre, puis une reprise plus importante que prévu a été constatée au 2nd semestre. En 2020, **le tonnage vendu est inférieur à 2019 et estimé à 1 700 000 tonnes**. L'aluminium (*hors câble*) reste le métal non ferreux le plus vendu (25%), suivi des inox et des alliages (15%) puis du plomb et des batteries (12%). Nous remarquons une hausse des ventes de zinc (5% en 2020 contre 3% en 2019), qui peut être expliqué par un tri plus poussé des métaux issus du broyage. En effet, les entreprises du recyclage ont investi dans des outils industriels plus performants qui séparent de manière plus qualitative les métaux lourds, notamment le laiton, le cuivre, le bronze et le zinc qui, désormais, peuvent être vendus séparément alors qu'ils étaient vendus en mélange. Pour autant, les tonnages restent faibles en proportion.

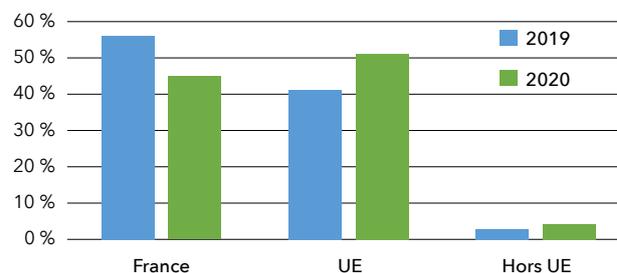
Typologie des MNF vendus



On note une baisse de la vente de câbles en cuivre (5% en 2020, contre 11% en 2019) et une augmentation de la vente de cuivre (9% en 2020 contre 7% en 2019). L'investissement dans des dénudeuses et des équipements de grenailage explique en partie cette évolution.

L'absence d'exutoires suffisants en France et la fermeture des frontières chinoises ont eu pour effet d'**accroître le volume des ventes intracommunautaires**. En raison de la crise sanitaire, **le chiffre d'affaires de la filière a connu une régression en 2020**. Il est estimé à 2 491 650 000 euros. Grâce à la hausse des cours de fin 2020, la baisse reste cependant modérée autour de -8% par rapport à 2019.

Répartition des volumes vendus selon la destination



PERSPECTIVES 2021

La reprise d'activité des entreprises semble se confirmer. Les effets du Plan de relance semblent être moteurs pour certains secteurs. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, les prêts garantis par l'État ont permis à des entreprises de toute taille de poursuivre leur activité. Les perspectives pour **2021 semblent positives** sous réserve d'un nouvel épisode épidémique qui viendrait, à nouveau, bouleverser le tissu industriel. Les cours des métaux non ferreux sont à la hausse et la demande semble suivre le même chemin.



Stéphane PANOU
Président de FEDEREC
Papiers-Cartons

PAPIERS-CARTONS

Les cartons résistent, les papiers baissent

UN TONNAGE GLOBAL EN BAISSÉ DE -6,4 % PAR RAPPORT À 2019

En 2020, le tonnage de papiers-cartons triés et mis sur le marché a chuté de -6,4 % par rapport à l'année précédente.

L'activité de recyclage des papiers graphiques, qui représente 25 % des tonnages collectés, a connu une baisse significative de -20 % avec **1 549 200 tonnes de papiers collectés/triés** (contre -13,8 % en 2019 par rapport à 2018, avec 1 942 000 tonnes collectées et triées en 2019). Cette évolution s'explique à la fois par la baisse de la consommation (-15 %) et par la perturbation de la récupération en période de confinement (arrêt de certains centres de tri, tri simplifié, etc.).

L'activité de recyclage des emballages cartons, qui représente 75 % des tonnages collectés a connu une légère baisse de -0,5 % par rapport à 2019, avec **4 769 100 tonnes de cartons collectés/triés en 2020**. [Pour rappel, en 2019, les emballages collectés et triés augmentaient de 1,8 % par rapport à 2018, avec 4 794 300 tonnes de cartons collectés/triés.] Cette tendance indique une performance de la récupération compte tenu de la baisse de la consommation de cartons de -3 % en 2020.

Le tonnage total de papiers-cartons collectés/triés en France s'élève à **6 318 300 tonnes en 2020, soit une baisse de 418 000 tonnes (-6,4 %) par rapport à 2019**. Cela représente un taux de récupération de 78,8 %, ce qui est plus faible qu'en 2019 mais toujours supérieur à la moyenne européenne (73,9 % en 2020*).

La consommation papetière française s'élève à 4 942 900 tonnes, ce qui représente près de 78 % du total des ventes de PCR. **La France reste très excédentaire de 1 375 400 tonnes**.

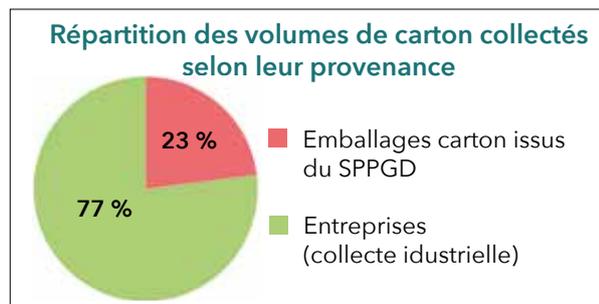
32 % des volumes vendus sont destinés à l'Union européenne et 4 % sont exportés hors UE, notamment vers l'Asie.

BILAN 2020

L'année 2020 a été marquée par une situation critique en début d'année avec des difficultés d'écoulement et des niveaux de stocks très importants. Pendant le confinement (mars-avril) les collectes ménagères de papiers et les collectes industrielles de papiers et cartons ont fortement chuté (-50 %). Certains centres de tri ont dû fermer temporairement pour raison sanitaire. La demande papetière est restée forte puisque les usines ont continué à produire grâce au maintien de la consommation d'emballages par les

Répartition des volumes de papier collectés selon leur provenance





ménages. Malgré un gisement en baisse de 50 %, la demande française a pu être satisfaite notamment grâce aux stocks qui avaient été accumulés, à des importations et à la priorité donnée à l’approvisionnement des usines implantées en France.

Au début de l’été, la situation s’est normalisée et a repris son cycle excédentaire. Les prix ont de nouveau baissé sur le 2nd semestre. De nouvelles machines papetières entrées début juillet en exploitation industrielle en Europe (*notamment en Allemagne*) ont permis de détendre la situation pour les cartons. La santé des papeteries françaises, à l’image de la fermeture du site Chapelle Darblay à Rouen, inquiète toujours les acteurs du recyclage qui ont déjà recours aux ventes intra-communautaires pour leurs matières de recyclage, avec un risque d’accroissement des ventes hors France faute de consommateurs sur le territoire. À long terme, il apparaît nécessaire de mettre tout en œuvre pour permettre un maintien des activités papetières en France alors que le mouvement engagé semble aujourd’hui inverse.

UN CHIFFRE D’AFFAIRES EN BAISSÉ

Le chiffre d’affaires de la filière a connu une baisse de **11 % par rapport à 2019** (*soit 539 898 735 M€ en 2020*). **Cela s’explique notamment par la baisse des volumes et la baisse des prix de vente sur l’année.**

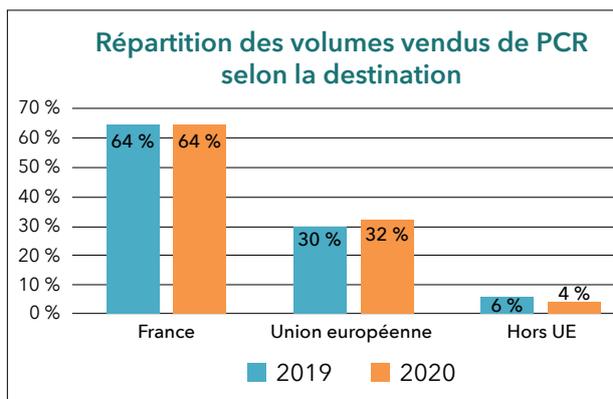
PERSPECTIVES 2021

Au 1^{er} semestre 2021, la filière de recyclage des papiers-cartons est un marché porteur avec des prix élevés et une stabilité en termes de volumes collectés auprès des ménages et des industries. La demande de PCR reste assez bonne dans l’ensemble, surtout dans le domaine du packaging (*carton*). Les stocks dans les dépôts sont au plus bas. Ce début d’année est marqué par l’annonce de la reprise et la conversion de l’usine papetière d’Alizay (27) par un groupe papetier européen, VPK. Cette nouvelle capacité sera opérationnelle fin 2022 ou 2023 et devrait consommer 450 000 t/an de papiers-cartons de recyclage pour la production de Papier Pour Ondulé (PPO), ce qui contribuera ainsi à résorber une partie de l’excédent structurel de papiers-cartons de recyclage (*environ 1 500 00 t/an*).

L’arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les papiers-cartons récupérés et triés a été notifié à la Commission européenne et sera adoptée très prochainement, ce qui fluidifiera le marché de PCR au niveau européen et qui placera nos installations, encore plus, à la pointe de la qualité.

Les travaux sur l’incorporation et sur le développement de nouveaux débouchés doivent être engagés. Le ré-agrément des filières REP emballages et papiers graphiques seront au cœur de l’actualité !

* Source rapport Copacel et EPRC Monitoring Report 2020



BOIS

Une filière chahutée : collecte et valorisation ne vont pas de pair

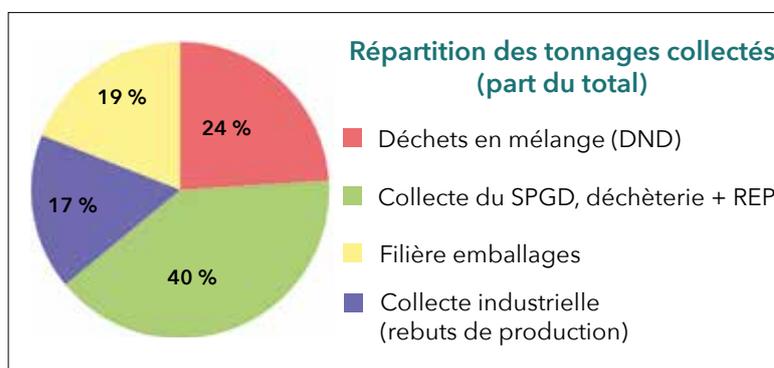


Patrice BERTHOMMIER
Président de FEDEREC
Palettes et Bois

VARIATION DES TONNAGES

La baisse de la collecte de déchets de bois* sur le premier semestre (jusqu'à -48 % entre mars et mai, en raison de la crise sanitaire) a très sévèrement impacté les entreprises. Ce trou d'air de la collecte lors du premier confinement a été compensé par un sursaut d'activité au second semestre.

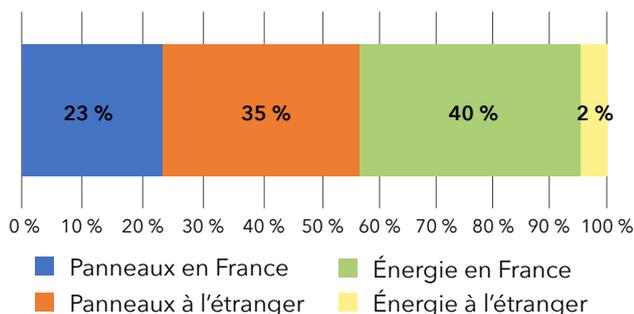
Sur l'ensemble de l'année 2020, la collecte s'est élevée à 6 334 200 tonnes, soit une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente (6 885 000 tonnes). Après une forte hausse entre 2016 et 2017, la stabilité des deux dernières années se serait probablement pérennisée sans la crise sanitaire.



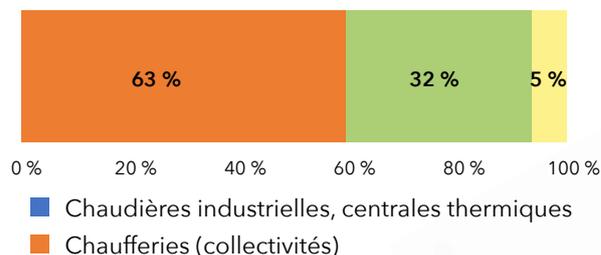
La valorisation matière a toutefois progressé sur le second semestre : près de 500 000 tonnes supplémentaires ont été valorisées de cette façon pour atteindre 3 103 600 tonnes destinées aux producteurs de panneaux, en France (pour 40 %) et à l'étranger (pour 60 %), ce qui permet à la filière d'obtenir des résultats de recyclage matière très positifs. L'augmentation de la demande des usines espagnoles et italiennes accroît les ventes intracommunautaires.

*Sauf contre-indication, les tonnages exprimés ici concernent le bois hors palettes reconditionnées. En revanche, les emballages Bois en fin de vie orientés vers la valorisation Matière et Énergie sont bien pris en compte.

Répartition des exutoires de valorisation



Répartition des ventes de bois énergie selon les destinations



Le chiffre d'affaires de la Filière Bois, hors Palettes reconditionnées et hors Prestation, est estimé à 192 354 000 euros, soit -2 % par rapport à 2019.

La valorisation énergétique entame quant à elle son recul. Elle cumule à 2,3 Mt de déchets de bois sur l'année, contre 2,5 Mt en 2019. Cette diminution s'explique notamment par la concurrence des plaquettes forestières et par les difficultés pour placer certains flux tels que les bois Classe A ou les ligneux issus des déchets verts. Faute de mieux, ces derniers restent dans les déchets verts et sont rebroyés, en vue d'une meilleure oxygénation des composts produits par ailleurs.

L'élimination concerne 15 % des tonnages en 2020, contre 20 % en 2019 grâce à l'amélioration constante des procédés de tri. Les nouvelles restrictions sur l'élimination et l'augmentation des prix du stockage participent aussi à rediriger ces flux vers la valorisation.

PERSPECTIVES 2021

L'équilibre entre valorisations matière et énergie observé semble périliter, à l'aune de meilleurs procédés de traitement et de l'augmentation des volumes de déchets à traiter (*du fait d'une réglementation dynamique, de l'avènement du tri cinq et sept flux et de la montée en puissance des REP*). Le projet avorté de transformation de la centrale à charbon de Cordemais et l'absence actuelle de reprise de la papeterie d'UPM en Normandie n'impactent pas la performance de la filière mais sont des signaux faibles d'une industrie à un moment charnière : **la progression de la décarbonation du mix énergétique en réponse au changement climatique devra susciter l'intérêt des acteurs économiques pour permettre à la filière de progresser.**

Le Plan de relance destiné à accompagner les secteurs d'activité dans la période post-Covid a permis de lancer de nombreux projets destinés à consommer le bois recyclé. Néanmoins, seules les usines effectives assurent un exutoire à la filière et il faudra patienter pour voir augmenter sensiblement les capacités de consommation métropolitaine et retrouver de la visibilité. En attendant, l'export reste privilégié pour certains volumes, malgré un accès inégal entre les acteurs côtiers et continentaux.

LA PALETTE, MAILLON ESSENTIEL DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La filière a connu une baisse importante de son activité lors du 1^{er} confinement de 2020. Maillon essentiel de la chaîne logistique, l'activité a rapidement été reconnue comme prioritaire, au même titre que le secteur des déchets et du recyclage, et s'est donc poursuivie en mode dégradé avec rendez-vous des professionnels.

L'année 2020 a connu de nombreuses fluctuations pour les acteurs de la palette reconditionnée avec des tensions sur les trésoreries et les stocks. En l'absence de données fiables représentatives de l'ensemble des acteurs, l'estimation du nombre de palettes collectées pour reconditionnement en 2020 reprend à l'identique celle de 2019 (117 000 000 palettes). Les PME qui représentent une faible part de marché enregistrent une baisse d'environ 5 %.

Ce sont 93 % des palettes collectées qui sont reconditionnées et vendues aux utilisateurs consommateurs. Cinq pourcents partent en valorisation matière et 1 % en valorisation énergétique.

En 2021, on observe des pénuries au niveau des palettes réutilisées, dans la lignée des tensions qui existent sur le marché de la palette neuve. Cette crise risque d'être durable car la demande est plus forte que l'offre. **De nouveaux clients se sont tournés vers le reconditionnement de la palette pour faire face aux difficultés d'approvisionnement.** Une hausse des prix des palettes est également constatée. La filière va devoir s'adapter à l'arrivée de la consigne sur les palettes dans certains secteurs.



Pierre DUPONCHEL
Président de FEDEREC
Textiles

TEXTILES

Une filière éminemment internationale

ÉCART TRI/COLLECTE

Frappées de plein fouet par la fermeture des frontières et le confinement général de la population, les entreprises de collecte et de tri des éléments de textiles, linges de maison et chaussures (TLC) usagés ont particulièrement souffert de la crise sanitaire.

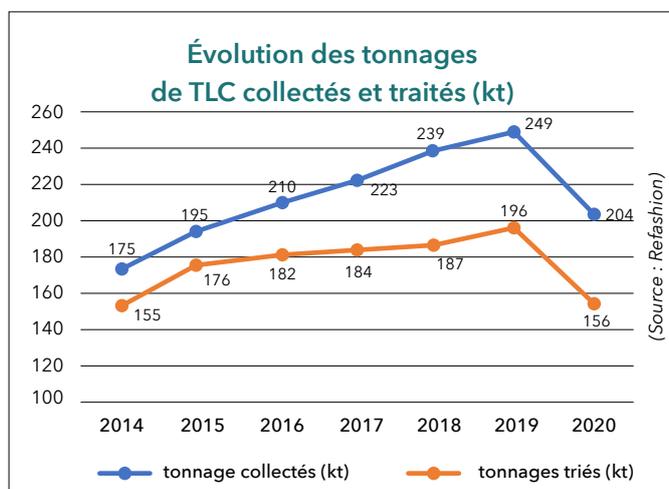
La collecte assume une chute moyenne sur l'année relativement modérée (-18%) pour se stabiliser à 204 000 tonnes, alors que celle-ci a été totalement arrêtée durant de nombreux mois, dans l'attente de meilleures conditions sanitaires et d'une reprise de l'activité générale. La population confinée n'a pas pu apporter dans les conteneurs mis à disposition sur la voie publique la matière essentielle au fonctionnement des centres de tri, qui ont nécessairement dû stopper leur activité : **plus de 70 % de la matière triée sur les centres provient de ces conteneurs**, 13 % sont issus des déchèteries et les 16 % restant se répartissent entre les points de dépôts ponctuels, les boutiques et les associations.

La qualité du brut de collecte a sensiblement chuté, entraînant avec elle le volume de TLC usagés pré-triés destinés au tri : porté à 156 000 tonnes, ce volume trié sur les centres accuse une baisse de 20 % comparativement à 2019, creusant encore l'écart entre tonnes collectées et tonnes triées. Les alertes à répétition sur l'état de la filière et sa composante internationale n'ont pas encore porté leurs fruits pour les opérateurs.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le réagrement qui devait avoir initialement lieu en 2020 a laissé place à un **réagrement provisoire** de deux ans, repoussant les négociations à l'automne 2021. Les sujets les plus urgents tels que le montant des soutiens au tri ont donc été négociés dans le cadre de la gestion de crise et de la relance de l'économie, dès le déconfinement de mai.

Le marché des textiles usagés, par nature global, a subi le double impact de **la chute de disponibilité de matière à l'entrée et de la sortie des exutoires pour les tonnages déjà triés**. Les textiles triés destinés au réemploi sont, dans ce schéma, sacrifiés : sans consommateur rapide, ils sont exposés à l'humidité, aux parasites



et se dégradent rapidement. Le coût du stockage est si élevé que les entreprises ont demandé des dispositions à la hauteur de l'urgence.

En juin 2020, l'éco-organisme dédié à la filière a fait une proposition dans le sens de ces demandes, réévaluant la méthode de calcul du soutien versé aux opérateurs, effet positif attendu sur la situation économique des entreprises du secteur.

LA PERFORMANCE MALGRÉ TOUT

Malgré un contexte particulièrement tendu, les entreprises sont parvenues à maintenir un niveau de performance dans la continuité des années précédentes : **la réutilisation a concerné 56,8 % des tonnages triés**, contre 58 en 2019 ; **l'effilochage compte pour 23,4 %** contre 24 % en 2019 ; les **chiffons représentent 8,7 %** du total triés contre 9,2 %.

Les CSR, combustibles produits à partir de fractions non recyclables, **ont légèrement progressé, affichant 10,4 % en 2020 contre 7,6 % en 2019.**

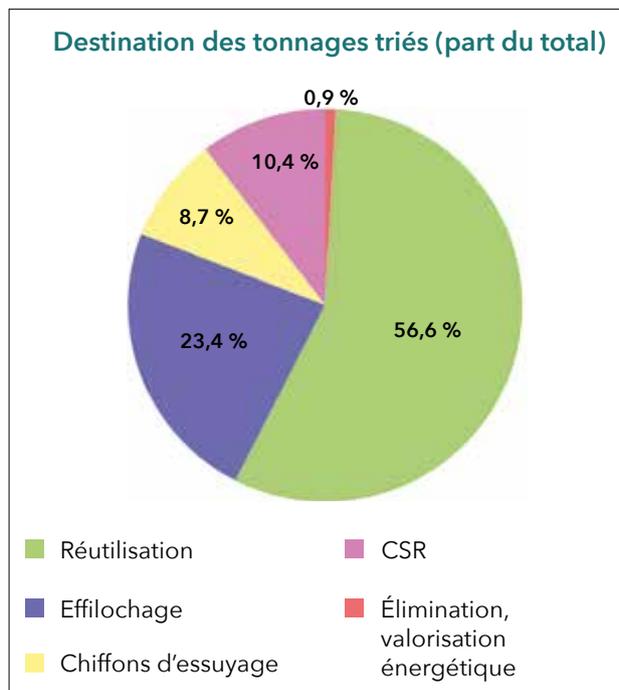
Cela est principalement dû à un marché saturé de matières où les fractions les moins valorisées ne peuvent trouver d'exutoires et où les points de collecte ont été saturés dès le déconfinement, sans parler des conditions défavorables par nature aux TLC (*points de collecte sur la voie publique, sous la pluie, par exemple*).

Soumise à l'ensemble de ces pressions, la filière voit son chiffre d'affaires sévèrement baisser : valorisée à environ 100 millions d'euros en 2019, **l'activité de la filière voit son résultat chuter de 15 % à 20 % selon les régions.**

PERSPECTIVES 2021

L'avènement de nouveaux modes de collecte parallèle aux opérations réalisées dans le cadre de la REP TLC, comme la collecte en point de vente, fait planer d'importants risques pour le modèle économique de la filière, largement malmenée par ailleurs. Le déploiement de collecte en point de vente augmentera inéluctablement la part de brut de collecte de moyenne et basse qualité, tandis que la bonne qualité échappera aux entreprises assujetties aux dispositions contractuelles de la REP TLC.

L'interdiction des **transferts transfrontaliers de déchets demeure un point d'attention** car si la majeure partie du gisement trié sort du statut de déchets (*pour le réemploi*), une part non-négligeable ne trouve d'exutoire qu'au-delà de nos frontières. **Plusieurs solutions s'offrent à la France pour éviter la mise en péril de cette filière historique** : de la reconnaissance de la globalisation du marché des matières premières à l'accompagnement de l'augmentation de la capacité de tri sur son territoire et en Europe.





Christophe VIANT
Président de FEDEREC
Plastiques

PLASTIQUES

La filière garde son cap dans la tempête

BILAN ET ÉVOLUTION DES TONNAGES EN 2020

L'année 2020 a été marquée par de forts enjeux réglementaires, économiques et sanitaires aux impacts non négligeables pour la filière de recyclage des plastiques, tant au niveau national qu'international. En effet, la pandémie de Covid-19 a conduit à une forte baisse des collectes à partir de la mi-mars (-25 %), en raison des arrêts des chaînes de production des entreprises industrielles et de l'arrêt de près de la moitié des centres de tri des collectivités.

L'arrêt des ventes hors-UE comme la fermeture temporaire d'usines de régénération ont considérablement compliqué la vente de certaines résines (PEHD, PEBD, PET couleur) dont les cours se sont effondrés à des niveaux rarement atteints, entraînant, de fait, des surstockages importants sur de nombreux centres de tri.

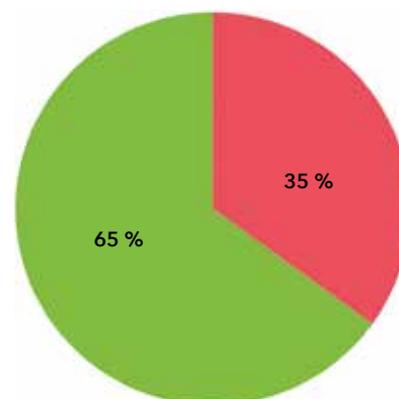
C'est dans ces moments particulièrement difficiles que **la compétence et la connaissance de nos entreprises du recyclage s'est montrée déterminante** pour la survie de nos centres de tri et de nos usines françaises, soutenues, il faut le souligner, par les aides ciblées du gouvernement dans le cadre du Plan de relance. Cela a permis de redynamiser le secteur. La situation s'est donc améliorée et les volumes collectés issus de la collecte sélective sont repartis à la hausse tandis qu'un léger repli s'est fait ressentir sur les plastiques industriels (*déchets post-consommation collectés en milieu professionnel et déchets de fabrication*).

Globalement, les volumes collectés ont diminué de 4 % entre 2019 et 2020, soit 922 600 tonnes collectées en 2020

- On observe une stabilité des volumes d'emballages issus de la collecte sélective auprès des ménages (-1 % par rapport à 2019) qui atteignent 35 % du total.

- Les plastiques industriels atteignent 65 % du total. Sont compris dans les plastiques industriels, une partie des emballages industriels et commerciaux (*environ 320 kt selon l'Ademe*), les plastiques issus du traitement des VHU, des DEEE, des déchets du BTP, ou encore les déchets plastiques issus de l'agrofourmiture. La collecte des plastiques issus des DEEE reste stable (-1 % par rapport à 2019 selon l'OCAD3E) alors qu'on remarque une baisse des autres volumes industriels (-8,2 % par rapport à 2019).

Répartition des volumes collectés selon la provenance



- Plastiques DEEE, collecte industrielle
- Collecte sélective des déchets ménagers



ANALYSE DU RECYCLAGE DES PLASTIQUES PAR LE CSF «DÉCHETS»

Une étude réalisée par FEDEREC en 2019 dans le cadre du CSF Transformation et Valorisation des déchets a estimé la collecte de déchets plastiques autour de 1 130 000 tonnes, à partir d'un recoupement de données (*filières REP, études Ademe, données Plastics Europe, Chiffres SRP, Chiffres FEDEREC*). Cette différence de 15 % avec les données communiquées par FEDEREC s'explique par la non prise en compte dans les chiffres FEDEREC de la totalité des déchets de fabrication.

Concernant ces derniers, il y a plusieurs modes de prises en charge : une partie est récupérée par les opérateurs de recyclage de déchets, une partie est réalisée à façon via les opérateurs de recyclage pour le compte du producteur de déchets, la troisième partie est recyclée en interne, et auto-consommée directement par les plasturgistes sans passer par les opérateurs de recyclage.

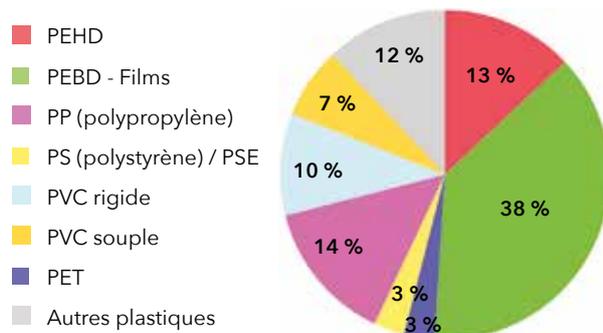
FEDEREC fait le choix de rester sur le même périmètre que 2019 pour la présentation des chiffres Plastiques 2020.

La compilation des différentes sources permet cependant de disposer d'une meilleure connaissance de l'origine des déchets de plastiques collectés, ainsi que de la répartition des résines.

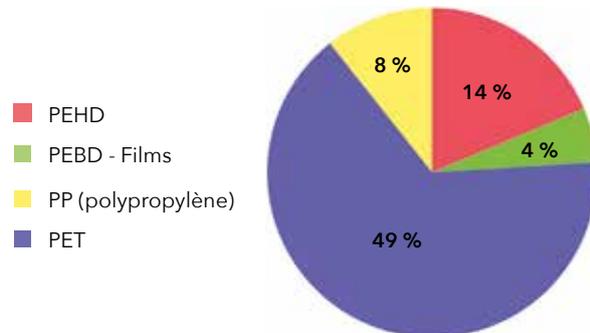
Provenance des déchets plastiques collectés



Répartition résines collectées - Plastiques industriels et commerciaux



Répartition résines collectées - Plastiques ménagers (CS)



Type de résines vendues en sortie de centre de tri (collecte sélective et industrielle compris)

| Types de résine | % | Exemple d'utilisation des matières recyclées |
|------------------------|----|--|
| PE, PEHD, PEBD | 45 | Pots de fleurs, flacons, parechocs, bâtiment, emballages |
| PE film (polyéthylène) | | Housse de palettes, emballages non alimentaires, agriculture |
| PET | 22 | Bouteilles d'eau, emballages alimentaire, fibre textiles |
| PS (polystyrène) | 3 | Flacons, pots de yaourt, bâtiment |
| PP (polypropylène) | 12 | Emballages, automobile |
| Autres plastiques (*) | 20 | |

l'Union européenne ont augmenté et représentent 48 % des volumes vendus (*Italie, Espagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Pays-Bas, Irlande*). Les ventes hors-UE ont quant à elles sensiblement diminué, en raison de restrictions à l'exportation de plus en plus contraignantes et d'une hausse des prix du fret maritime. Elles représentaient 5 % des volumes vendus en 2020.

PERSPECTIVES 2021

Le premier semestre a été caractérisé par de fortes hausses des cours des matières plastiques vierges et recyclées issues de l'industrie et des collectivités (*jusqu'à +200 €/t sur certaines matières*). Ce début d'année a également été caractérisé par une **volatilité des prix inédite**.

Le nouveau cadre réglementaire national (*loi Agec, loi Climat et résilience*) et européen (*directive sur les plastiques à usage unique et révision du Règlement des Transferts Transfrontaliers de Déchets, révision de la Waste Shipment Regulation*) annonce de nombreuses opportunités et défis pour les industriels du recyclage :

- Tendre vers l'objectif de 100 % de plastiques recyclés en 2025 (*article 5 de la loi Agec*) ;
- Une diversification des flux (*Nouvelles REP et extension des consignes de tri*) ;
- Des objectifs de collecte et de recyclage plus ambitieux (*90 % de recyclage des bouteilles en plastique pour boisson à horizon 2029*) ;
- Des défis techniques liés aux nouvelles obligations d'incorporation de MPiR dans les nouveaux produits (traçabilité, aptitude au contact alimentaire). Au niveau européen, les producteurs appellent à un taux d'incorporation de plastiques recyclés de 30 % dans les emballages plastiques à 2030 (*Source : Plastics Europe - septembre 2021*).
- Les nouvelles exigences en matières d'éco-conception conduisent en partie à un report vers d'autres matériaux (*fibreux, verre*).

Pour toutes ces raisons, la demande de plastique recyclé devrait s'accroître considérablement à l'avenir avec des pénuries prévisibles.

POINT SUR LES MARCHÉS

Le chiffre d'affaires global de la filière a fortement baissé en 2020 du fait de la chute des prix de ventes des Matières Premières plastiques issues du Recyclage, aussi bien pour les qualités issues de la collecte sélective que pour les qualités industrielles. Le chiffre d'affaires de la filière est estimé à **145 millions d'euros**, soit 25 % de baisse par rapport à 2019.

Le marché français représente 47 % des ventes par les entreprises de recyclage.

Au niveau international, selon Eurostat, les ventes intracommunautaires et hors-UE représentent 53 % des volumes vendus, soit une baisse de 6 points par rapport à 2019. Les ventes au sein de

20 20

LE MARCHÉ DU RECYCLAGE

Les Indicateurs Sociaux

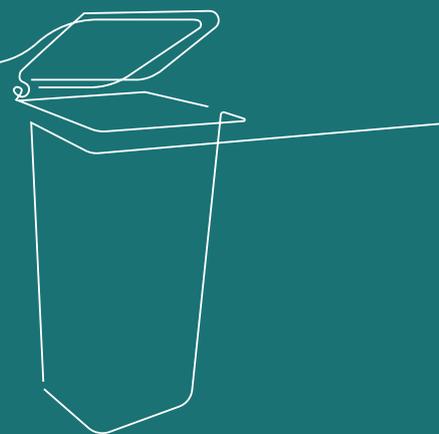


Les Indicateurs Économiques

72,5 Mt
collectées

dont
41,5 Mt

de déchets du Bâtiment
collecté



531
M€ d'investissements

7,6

Mrd€ de chiffre
d'affaires **

**CA des prestations d'enlèvement
de déchets de BTP inclus

1200 entreprises de
recyclage, soit



2400 établissements

